

Ville d'EMERAINVILLE
Secrétariat Général

PROJET DE DELIBERATION

ok.

CONSEIL MUNICIPAL DU : 6 FEVRIER 2017.

OBJET : TARIFICATION DES ANIMATIONS ET DES SPECTACLES ORGANISES PAR L'ESPACE SAINT EXUPERY POUR LE PREMIER SEMESTRE 2017.

RAPPORTEUR : Martine Stocker et Bernard Le Meur

SERVICE CONCERNE : Service Culture, Fêtes & Cérémonies

REDACTEUR : Jean-Marc ANTROP

Monsieur le Maire indique qu'il convient de voter la tarification des animations et des spectacles organisés par l'Espace Saint Exupéry pour le premier semestre 2017. Il indique que ceux-ci sont en cohérence avec la politique municipale de développement culturel et d'accessibilité, poursuivie depuis 1995.

VU l'avis de la Commission Municipale du 12 janvier 2017

VU l'avis du Bureau Municipal du 23 janvier 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

FIXE la tarification des animations et des spectacles organisés par l'Espace Saint Exupéry pour le premier semestre 2017, comme suit.

INDIQUE que les recettes seront imputées au chapitre 7062- 422- 42202CS.

deja fait
identique

21 janvier	Fables et fabliaux	Tarif unique 5 €
4 février	Soirée Boney M	Tarif unique 30 €
25 février	La Bataille contre mon Lit	Tarif unique 5 €
4 mars	Soirée Cubaine	Tarif unique 30 €
11 mars	Gigote le Dragon	Tarif unique 5 €
1 et 2 avril	Récréa'Mômes	Tarif unique 5 €
22 avril	L'Homme aux Loups	Tarif unique 5 €
29 avril	Ladies Night	Enfants 5 € / + de 16 ans : 10 €
3 juin	Vide Greniers	Emerainvillois : 12 € les 2 mètres Hors commune : 16 € les 2 mètres
12 juillet	Sortie à la Mer	Tarif unique 10 €
29 juillet	Fête du Contribuable	Tarif unique 10 €
9 septembre	Troc et Puces	Tarif unique 10 € les 2 mètres